



## DES MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 21 MAI 1841.

NUMÉRO 4.

## DE LA SITUATION DES AFFAIRES EN GRÈCE.

Depuis l'avènement du roi Othon en Grèce, jamais l'histoire de ce pays n'a présenté, sous les plus flatteuses apparences d'ordre et de prospérité matérielles, une plus grande anarchie dans les esprits, une plus déplorable incertitude sur l'avenir. De toutes parts l'intrigue éclate et s'agite : elle enveloppe le pays d'un voile épais que l'œil intelligent de son monarque ne peut percer.

La Grèce cependant souffre et s'épuise en efforts impuisans pour amener dans l'administration civile et financière une réforme salutaire et réelle : on dirait qu'une main invisible comprime l'élan généreux de quelques hommes, le dévouement des bons citoyens.

Ainsi il n'y a pas long-temps que la France a envoyé en Grèce, sur la demande du roi Othon, M. de Regny, avec la mission difficile et délicate de réviser l'état financier de la Grèce et de porter dans cette partie de l'administration publique toutes les améliorations nécessaires à son avenir.

A peine M. de Regny était-il débarqué à Athènes que lord Palmerston l'inquiète, et que chaque jour son représentant cherche à le perdre dans l'esprit du roi et dans l'influence dont il jouit auprès des populations. Le même système est mis en usage contre M. le baron de Lagrénée dont le caractère a été naguères attaqué par une de ces accusations vagues qui se dissipent au grand jour.

Depuis 1830, le seul ministre qui ait soutenu avec fermeté les intérêts de ce pays, qui ait résisté énergiquement aux propositions de lord Palmerston, le seul que la Grèce honore et pour qui elle a un souvenir et une dette de reconnaissance est M. le duc de Broglie. Il avait compris toute l'importance de cette nationalité nouvelle, et il voulait consolider le trône du roi Othon en l'entourant d'institutions modérées et appropriées aux mœurs de ce pays. La chute de M. de Broglie a eu un grand retentissement dans toute la Grèce ; depuis ce jour, l'Angleterre et la Russie se sont disputé l'influence exclusive de ce royaume. Le traité du 15 juillet a rendu l'Angleterre presque maîtresse de la Grèce ; et comme on l'a déjà très bien dit, l'An-

gleterre, qui excite ce pays à se donner sur le champ une constitution radicale telle que le pays ne peut la supporter, trouve fort mauvais que la France ne la suive pas sur ce nouveau terrain.

Sous l'administration du 1er mars, M. de Lagrénée fut rappelé en France. Le départ de cet ambassadeur, au moment où l'influence anglaise agissait activement en Grèce, marqua une nouvelle phase dans la politique extérieure de la France vis-à-vis de ce royaume. Plus tard, il est vrai, M. de Lagrénée fut renvoyé à Athènes, mais pour assister au triomphe de l'Angleterre et conduire le deuil de la popularité française dans ce pays.

Il n'y a pas longtemps que M. Zogographos conclut à Constantinople un acte de navigation entre la Sublime-Porte et le royaume de Grèce. Le roi Othon crut de l'intérêt de son peuple de ne pas ratifier cet acte, qu'il jugeait désavantageux pour le commerce des nationaux ; M. Christidis reçut du roi la mission de négocier auprès de la Porte d'autres arrangements. L'envoyé grec, à peine arrivé à Constantinople, s'empressa d'aller réclamer l'appui de l'ambassadeur anglais : celui-ci ne l'a jamais reçu, et, bien plus, a fortement intrigué pour empêcher toute entrevue entre Reschid-Pacha et le nouveau négociateur. Que conclure de tous ces faits ? n'est-il pas évident que lord Palmerston veut briser le traité du 6 juillet, qui a reconnu le royaume grec, et détruire l'œuvre que l'Angleterre elle-même a contribué à fonder ? Que veut-elle donc ? elle veut faire tomber l'arbre au souffle du vent populaire, et par-là disloquer chaque membre de cette petite unité nationale. Lord Palmerston cherche par tous les moyens à métamorphoser cette unité en parties incohérentes, faibles et vacillantes : en un mot, ce qu'il veut, c'est la dissolution, la mort de la nationalité grecque.

Si, à toutes ces causes, nous joignons le désordre administratif qui achève de désorganiser la Grèce et la livre à la première influence active, il est facile de comprendre et de prédire même le sort que l'avenir lui réserve.

Faute d'un pouvoir administratif fortement constitué, au premier tremblement du trône, à la première bourrasque qui descendra des montagnes, une clameur générale s'élèvera, le trône sera emporté et la nationalité grecque périra dans les convulsions de l'anarchie.



### NOVICIAT DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

—Le *Noviciat préparatoire* des Frères des Ecoles chrétiennes, à Paris, est leur *école normale*. C'est le seul moyen de perpétuer et d'étendre les services rendus par ces habiles et zélés instituteurs de l'enfance, appelés dans ce moment de tous les points de la catholicité.

L'institut des Frères compte 353 établissements, divisés en 1,716 classes, où 154,819 élèves, tant enfans qu'adultes, reçoivent le bienfait de l'instruction.

115 villes ont fait des demandes auxquelles on ne peut satisfaire ; 560 Frères pourraient être à l'instant utilisés.

Ce ne sont pas les vocations qui manquent, puisque chaque jour les Frères sont dans la dure nécessité de refuser les sujets qui se présentent : ce qui manque, ce sont les ressources pécuniaires.

Aucune allocation de fonds n'existe, ni dans le budget des communes, ni dans celui de l'instruction publique, pour le noviciat, qui cependant est reconnu indispensable. Les Frères employés dans les écoles reçoivent seuls un traitement, et il est si minime qu'il ne leur permet pas de faire la moindre économie pour le soutien du noviciat.

Ce noviciat a été créé, et jusqu'à présent il a été soutenu, *par les seules ressources de la charité privée.*

L'entretenir, le conserver et l'augmenter est un devoir impérieux pour les localités qui ont déjà des écoles, dont, sans le noviciat, l'avenir est compromis, pour celles qui voudraient en avoir, et pour toute personne amie de l'ordre, des mœurs et de la religion.

---

### BIBLIOTHÈQUE DE QUÉBEC.

Plusieurs journaux de la province ont reproduit du *Canadien* de Québec le paragraphe suivant intitulé **PILLAGE** :

«La semaine dernière la belle et précieuse bibliothèque de la chambre d'assemblée a été empaquetée et embarquée à bord des bateaux à vapeur, se rendant à Kingston. Cette bibliothèque, formée avec beaucoup de soin, enrichie annuellement pendant un bon nombre d'années, était la plus riche collection de livres qui fut probablement dans le pays. Hors des sessions elle était ouverte au public, de sorte qu'elle était une vraie bibliothèque publique. Elle se compose en très-grande partie de livres de loi, d'histoire et de science, écrits en langue française, qui ne seront, la plupart, d'aucune utilité dans le Haut-Canada, où la langue française est tellement étrangère à l'éducation qu'on y reçoit, que parmi tous les hommes instruits qui ont été élus membres de la chambre, on est incapable d'en trouver un seul qui entende assez le français pour être orateur. On conçoit qu'on eût tiré de cette bibliothèque pour les envoyer au siège de la législature, quelques ouvrages de droit parlementaire, qui ne se trouvaient pas pour le moment dans la bibliothèque du conseil législatif expédiée elle à Montréal, l'automne dernier, et qui va suivre probable-

nent celle de la chambre ; mais que l'on transporte à Kingston des milliers de volumes inutiles aux travaux parlementaires, et que personne ne pourra lire dans le Haut-Canada, c'est ce que l'on ne saurait expliquer.

« Nous espérons que la chambre nous restituera à notre ville une collection de livres qui ne peut être utile qu'au sein d'une population où l'on cultive la langue française.

---

### AFFREUSE CATASTROPHE.

Lundi matin, sur les onze heures et demie, une masse énorme s'est détachée du cap-Diamant, vis-à-vis les bâtiments de la douane, et entraînant dans sa chute la partie du mur des fortifications qui le couronnait depuis le jardin du gouverneur jusqu'à la base de la citadelle, ce qui forme un espace de 250 pieds, a enseveli sous un monceau de roches et de terre une huitaine de maisons qui se trouvaient au-dessous, avec leurs malheureux habitants. On croit que le nombre des victimes est de quarante à cinquante.

Les citoyens, les militaires et la police travaillaient avec un zèle digne des plus grands éloges à déblayer cette masse de ruines. On en a déjà retiré vingt-cinq cadavres et sept personnes en vie, mais plus ou moins grièvement blessées, qui ont été portées à l'hôtel-Dieu, où tous les soins leur sont prodigués.

Les individus retirés morts des décombres et reconnus sont, autant que nous avons pu l'apprendre jusqu'à présent : M. Gaulin et ses 2 enfants, M. Côté, M. Chartier (menuisier), Mme. Connors et Mlle. Connors sa fille, Mme. Williams et deux de ses enfants, Mlle. Young (fille aînée de M. Young), Mme. Gallagher, Robert M'Gibbon (de la police), Dominick Greely, Patrick Doherty, John Nihor, George Jones et sa femme, D. Fitzpatrick, Jane Crawford, Ellen Read, John Considine, un enfant de Patrick Hayes, et une jeune fille de la Pointe-Lévi, du nom de Saint-Laurent.

Les personnes portées à l'hôtel-Dieu sont : Mme. Joseph Gaulin ; Ann Sullivan, fille ; Angèle Guillemet, servante chez M. Roy ; Mary Rall, de Saint-Sylvestre, et trois enfants de la famille Considine. Nous sommes heureux d'apprendre qu'aucun de ces malheureux n'est blessé de manière à mettre sa vie en danger immédiat.

On craint de nouveaux bouleversements et les habitants du reste de la rue Champlain déménagent. Demain matin on fera des décharges d'artillerie sur le cap, pour aider à en détacher ce qui menace ruine.

Cet affreux événement est dû sans doute en partie à une cause naturelle, l'infiltration des eaux entre les rochers dont se compose le cap Diamant ; mais il faut l'attribuer surtout à la coupable imprévoyance avec laquelle on a miné et laissé miner au pied du Cap.—*Gazette de Québec.*